

Appel de candidatures

Programme d'accompagnement à la création petite enfance
Date d'échéance : 2 juin 2025, à 17 h



Payzages

Cabane théâtre, Production 2024

Crédit photo : Jonathan Malenfant



Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social

Division diffusion culturelle et événements

Dans la foulée de son Programme de mentorat pour la relève théâtrale jeune public et de l'événement Petits bonheurs, la Ville de Laval est initiatrice et titulaire du *Programme d'accompagnement à la création petite enfance*. Ce dernier vise à soutenir un ensemble d'activités originales professionnelles destinées aux tout-petits (2 à 6 ans).

Ce programme s'adresse à des collectifs d'artistes et des compagnies professionnelles ou de la relève œuvrant en arts de la scène. Les candidats doivent avoir à cœur la création petite enfance et vouloir s'entourer d'une équipe d'artistes issus d'horizons diversifiés. Le programme leur permettra de bénéficier des ressources nécessaires pour créer et diffuser un spectacle original, tout en leur donnant accès à du mentorat, de l'accompagnement et des échanges d'expertises qui favorisent le développement du caractère professionnel de la relève.

Le programme d'accompagnement à la création petite enfance poursuit cinq objectifs :

- Rendre l'art accessible aux tout-petits dans leur milieu de vie ;
- Sensibiliser les publics lavallois à la création artistique professionnelle ;
- Ériger des ponts entre différentes générations de créateurs et soutenir la relève professionnelle sous forme de mentorat ;
- Soutenir la création destinée à la petite enfance, toutes disciplines confondues, en arts de la scène ;
- Favoriser le rayonnement de productions destinées aux jeunes publics sur le territoire de Laval dans des lieux atypiques et extérieurs.

Le spectacle sera conçu pour rejoindre les tout-petits et leurs accompagnateurs dans différents quartiers. La Ville de Laval souhaite ainsi s'affirmer en tant que partenaire majeur dans la création et la diffusion émergente en petite enfance.

Projet de création

Le projet consiste à soutenir la création d'un spectacle et de bonifier le processus par des rencontres au cours desquelles les citoyens et les créateurs pourront entrer en relation. Par le biais de différentes activités de médiation culturelle, les tout-petits pourront expérimenter la démarche créative et échanger avec les artistes. L'œuvre sera par la suite présentée aux enfants et à leurs familles dans les parcs de Laval durant la saison estivale 2026 ainsi qu'à des groupes de garderies.

La création devra respecter les paramètres suivants :

- L'œuvre sera diffusée en primeur à Laval durant l'été 2026 ;
- L'œuvre aura une durée de 30 à 40 minutes et sera suivie d'une rencontre avec le public ;
- L'œuvre sera présentée en contexte extérieur in situ, sans éclairage artificiel ;
- Le décor et les accessoires devront pouvoir s'adapter aux divers lieux de diffusion extérieurs.

Types de candidatures recherchées

Le projet vise à promouvoir la rencontre entre différentes générations de créateurs qui s'adressent à la petite enfance et à favoriser le mentorat professionnel. Deux types de candidatures sont admissibles :

- › **Compagnies professionnelles dédiées au jeune public*** (toutes disciplines confondues en arts de la scène) : la compagnie sera invitée à mobiliser une équipe de concepteurs et/ou d'interprètes qui comprendra des artistes de la relève et/ou des professionnels qui s'initient à la création petite enfance.

** Dans le contexte de cet appel, il est attendu qu'une compagnie professionnelle dédiée au jeune public a à son répertoire un minimum de deux créations s'adressant à un public de moins de 12 ans.*

- › **Compagnies professionnelles dédiées à un public adolescent et/ou un public adulte, compagnies en voie de professionnalisation ou collectifs d'artistes** (toutes disciplines confondues en arts de la scène) : ces regroupements seront invités à mobiliser une équipe de concepteurs et/ou d'interprètes qui comprendra des artistes issus d'horizons divers. Si une candidature de cette catégorie est retenue pour le projet, les artistes pourront bénéficier d'un accompagnement sous forme de mentorat ou de service-conseil pour chacune des étapes de réalisation, soit de la création jusqu'à la production et la diffusion. Le choix de ces ressources se fera en concertation avec la Ville.

Dans tous les cas, la Ville de Laval invite les candidats à intégrer des artistes lavallois de la relève lorsqu'il est possible de le faire et à demeurer inclusifs et ouverts dans la composition de l'équipe de création.

Soutien financier et gestion

La Ville de Laval s'engage à offrir une contribution globale de 50 000 \$ répartie comme suit.

- 40 000 \$ (taxes incluses) en contribution financière :
 - Une bourse de création (écriture, recherche, mentorat, production) ;
 - Deux ou trois sorties de résidences devant des groupes ;
 - Une série de 10 représentations extérieures sur le territoire lavallois ;
 - Des activités de médiation culturelle (exemples : ateliers, outils adaptés).

- 10 000 \$ en contribution de services :
 - Deux résidences de création de cinq jours ;
 - Un service-conseil, partage d'expertise et soutien logistique de la Division diffusion culturelle et événements de la Ville;
 - Parcours découvertes durant le Festival Petits bonheurs (billets de spectacles, rencontres avec des artistes) ;
 - Production d'outils promotionnels ;
 - Mise à la disposition des équipements d'accueil dans le cadre de la tournée.

La gestion sera assumée par le porteur de la demande. Le programme sera accompagné, encadré et supervisé par la Division diffusion culturelle et événements de la Ville. La diffusion sera planifiée en collaboration avec la Division Vie de quartier et la promotion avec le Service des communications et du marketing.

Calendrier de réalisation

Les candidats doivent être disponibles entre septembre 2025 et juillet 2026* (à temps partiel).

- 2 juin 2025 : date limite pour le dépôt d'une candidature ;
- Juin 2025 : entrevue de sélection et confirmation du projet sélectionné ;
- Juillet à septembre : rédaction et approbation de l'entente ;
- Octobre 2025 à juin 2026 : idéation, écriture, recherche, mentorat, production ;
- Mai 2026 : résidence de création de cinq jours au Studio de la Maison des arts de Laval et première rencontre avec des publics dans le cadre du festival Petits bonheurs Laval. Participation au Parcours découvertes durant le Festival ;
- Juin 2026 : résidence de création de cinq jours dans un centre communautaire du territoire incluant une sortie de résidence et/ou de la médiation ;

- Entre le 25 juin et le 25 juillet : tournée de 10 représentations extérieures et rencontres avec le public dans les parcs du territoire lavallois (entre les mercredis et samedis).

*Optionnel :

Au 1er octobre 2026, la Ville pourrait proposer une reconduction de mandat pour une série de représentations à l'été 2027, conditionnellement à la satisfaction de tous, à la disponibilité des budgets requis et à la suite de l'approbation d'une nouvelle entente de services.

Processus de sélection

Les candidatures seront analysées par un comité composé de professionnels de la Division diffusion culturelle et événements de la Ville de Laval et d'un artiste ayant déjà participé au Programme d'accompagnement à la création petite enfance.

Les décisions seront finales et sans appel.

Admissibilité

- Compagnies ou collectifs d'artistes professionnels œuvrant en arts de la scène et reconnus par la Ville de Laval et/ou différents conseils des arts hors Laval;
- Compagnies ou collectifs d'artistes en voie de professionnalisation et œuvrant en arts de la scène.

Exclusions

- Les créations déjà existantes ;
- Les projets didactiques ou éducatifs ;
- Les projets relevant de l'animation, de parcours déambulatoire ou d'installation en arts visuels.

Critères d'évaluation

- L'adéquation entre les objectifs du programme et la démarche professionnelle ;
- La vision artistique et l'originalité du projet ;
- L'intérêt envers la création petite enfance ;
- La volonté de créer des ponts entre différentes générations de créateurs, d'intégrer la notion de mentorat au projet et de soutenir la relève professionnelle ;
- L'engagement à mettre à contribution des créateurs issus de différents horizons ;
- La rigueur et la capacité à respecter les budgets et les délais ;
- La capacité à travailler en collaboration ;
- La qualité de présentation du dossier de candidature.

Note : La Ville de Laval favorise la présence d'artistes et d'organismes professionnels lavallois dans les programmations artistiques municipales en fonction des exigences des programmes. Une priorité sera considérée pour les candidatures de personnes qui demeurent à Laval.

Dossier de candidature

Le dossier soumis doit être composé des éléments suivants :

- Le formulaire d'inscription dûment rempli et signé ;
- Une lettre de motivation (maximum 1 page) ;
- Présentation du demandeur et de la démarche artistique (maximum 2 pages) ;

- Un synopsis, une présentation des personnages et des thèmes abordés (maximum 2 pages) ;
- Un échéancier du projet (maximum 1 page) ;
- Une vision claire de la portée du projet – mentorat, développement de votre pratique, intégration du volet médiation, attentes, contribution, objectifs et résultats escomptés (maximum 1 page) ;
- Un budget prévisionnel incluant les dépenses (cachets, coûts de production, coordination, etc.) et autres revenus s'il y a lieu (maximum 1 page) ;
- Un extrait présentant des réalisations déjà diffusées ou des projets (portfolio, lien Internet, images ou vidéo) ou tout autre document jugé pertinent.

Transmission de la candidature

La date limite pour déposer un dossier de candidature est le **2 juin 2025, à 17 h.**

Le dossier complet, incluant tous les éléments mentionnés plus haut, par courriel ou via WeTransfer à l'adresse diffusionculturelle@laval.ca

Renseignements

Julie Doneda
 Coordonnatrice activités et programmes
 Division diffusion culturelle et événements
j.doneda@laval.ca

Mélanie Hallé
 Coordonnatrice activités et programmes
 Division diffusion culturelle et événements
m.halle@laval.ca

Le programme d'accompagnement à la création petite enfance, c'est :



Hiatus

La marche du crabe, production 2021
 Crédit : © Denis Martin



Momo le chameau

Théâtre félé, production 2022
 Crédit photo : Olivier Hardy



Juju et Marcelle et l'incroyable heure du bain

Théâtre Omnivore, production 2023
 Crédit : © Charles Briand